

Compte Rendu de la Réunion du 01/03/2010 Mairie de Passy / Clubs de pêche / Clubs de plongée.

Comme l'année dernière, je me suis rendu pour le SCF, à la réunion du 1^{er} mars 2010, organisée par la Mairie de Passy afin de coordonner les activités Pêche/Plongée.

Les bases établies en 2009 ont été reconduites pour 2010.

En résumé :

- L'autorisation de plonger est donnée aux seuls « Club ». Les plongées « individuelles » sont donc interdites.
- Les plongées seront interdites pendant le week-end « Carpistes » (voir en annexe).
- La zone de plongée reste identique (voir plan en annexe)
- Les dates de plongées sont fixés sur Mai et Juin, Septembre à fin Octobre (WE du changement heure été/heure hiver). Aucune plongée n'est autorisée en Juillet et en Août.
- Les clubs sont autorisés à plonger le Dimanche 25/04/2010 à partir de 14h00 pour leur première sortie.
- Les clubs de Sallanches et Chamonix sont autorisés à plonger le Mercredi soir de 19h00 à 23h00.
- Les clubs de Megève et Cluses sont autorisés à plonger le Jeudi soir de 19h00 à 23h00
- L'ensemble des clubs est autorisé à plonger le Dimanche Matin de 08h30 à 1h00.
- La date de la plongée de nuit est fixée au Jeudi 24/06/2010.
- Deux dates de plongées seront fixées, l'une en Septembre, l'autre en Octobre pour le nettoyage du Lac de Passy d'une part et du Lac Vert d'autre part.